

“ Je l'aurai : c'est justice et non point jalousie.”  
 La porte était ouverte, il sort en aboyant ;  
 Tous sont bientôt de la partie :  
 C'est son but. Quand ils les voit criant,  
 Courant, hulant, cherchant qui mordre,  
 Le malin auteur du désordre,  
 Dans la cuisine adroitement rentré,  
 Va s'étendre au foyer dont il s'est emparé.  
 Tantôt il ne voulait que le quart de l'espace,  
 Il s'en arroge la moitié ;  
 Et pour ceux dont il prit la place,  
 A son tour il est sans pitié.

S. LAVALETTE.

## REVUE DES DERNIÈRES MODES DE PARIS

**ENSEMBLE DE TOILETTE.**—*Négligé du matin.*  
 —Robe de chambre de cachemire couleur café, brodée en chenille. Fichu de linon. Bonnet en valenciennes, garni de nœuds roses et gros bleu. Pantouffles de velours.

*Toilette de ville.*—Robe en velours épinglé, violet. Cachemire carré, fond orange. Chapeau de satin bleu. Manchon.

*Négligé du soir.*—Tunique de satin gris, sur une robe de satin rose ; berthes et manches pagodes en blondes. Coiffure Hélène. Mouchoir riche, éventail.

*Toilette du soir.*—Robe de satin blanc, broché rose, garnie d'un double rang de tulle bouillonné ; la garniture de tulle pincée de distance en distance par un bouquet de roses diamantées ; même garniture au corsage et aux manches. Couronnette en diamants, entourant le nœud des cheveux ; guirlandes berthes en fleurs de diamants. Mouchoir garni de deux rangs de points. Gants blancs très-courts. Trois bracelets. Bouquet. Eventail.

**ENSEMBLE DE TOILETTE.**—*Négligé du matin.*  
 —Robe de chambre en mérinos gris, doublée en marceline écossaise ; manches larges, cordelière. Col de mousseline, plissé. Bonnet Belle-Poule. Pantouffles de velours vert.

*Toilette de ville.*—Robe en moiré noir. Echarpe en velours violet. Chapeau en velours épinglé, paille col, manchettes et mouchoir régence.

*Toilette du soir.*—Robe d'organdi à trois jupons, trois rangs d'étoile d'argent brodées autour de chaque jupe ; corsage à la grecque ; manches pagode : au corsage et manches, les mêmes étoiles d'argent. Coiffure en cheveux ; sur le côté, un camélia cerise et blanc ; bandeau et parure en diamants. Mouchoir riche. Eventail, bouquet de camélias.

PSYCHÉ.

## AUX RETARDATAIRES.

Nous sommes fâché d'avoir encore à rappeler à plusieurs de ceux qui se sont inscrits comme Abonnés au COIN DU FEU, qu'ils n'ont pas encore rempli la condition du Paiement d'avance. S'il faut que nous employions un Collecteur et entrions cet article dans nos livres, nous prévenons ceux qui nous y obligeront qu'il auront à payer DEUX CHELINS ET DEMI de plus par année pour frais de collection et d'entrée et pour le délai.

Ceci ne s'adresse pas à ceux qui ont des balances de compte contre nous.

## AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canada*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.

## CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre *chelins* par année.

Ceux qui ne se sont pas conformés à la condition du paiement d'avance, auront 2s. 6d. par an à payer en sus du prix d'abonnement, selon l'avis donné dès le 3e numéro.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous les abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

A la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne No. 6.

FRÉCHETTE &amp; CIE.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.